Image not found or type unknown

Deux travail en même temps

Par **Skiiz63**, le **26/02/2012** à **14:56**

Bonjour à tous j'ai une question importante :

Alors voila je vais faire deux travail en même temps "coursier" expédition et réception de colis . l'un dans l'informatique et l'autre dans la musculation/fitness .

Ma première entreprise me paye 1600 a 2400 euro suivant ma productivité personnel cet à dire si je suis capable d'envoyer 20 - 30 colis par semaine et me paye 20 euro par colis envoyé.

Deuxième entreprise me paye par mois 1000 euros .

La deuxième entreprise ca ne les dérange pas que je travail dans une activité similaire hors, la première dans le contrat de travail il est certifié que je ne dois pas etre employé ou autre pour une autre entreprise similaire.

Ques que je risque s'il decouvrai que je travaillai pour une autre entreprise ?

Merci

Par **miyako**, le **26/02/2012** à **15:31**

Bonjour,
Vous ne pouvez pas travailler dans ces conditions.Vous risquez des sanctions disciplinaires pouvant aller jusqu'au licenciement.
Amicalement vôtre
suji KENZO

Par **Skiz63**, le **26/02/2012** à **16:13**

est_ce que je risque des remboursements ?

Par **P.M.**, le **26/02/2012** à **18:44**

Bonjour,
Il faudrait savoir si vous avez des contrats de travail à temps plein ou partiel et si l'activité dans la deuxième entreprise peut être considérée comme concurrentielle...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés